

Chamoson
COMMUNE DE
VALAIS.SUISSE

COMPTES 2021

COMMUNE ET BOURGEOISIE

DE

CHAMOSON

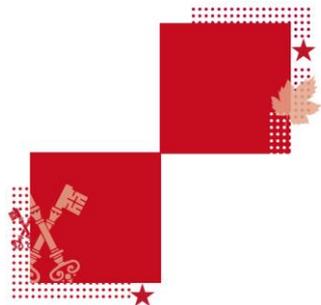


Table des matières

a) Commune

1. Convocation assemblée primaire	3
2. Message introductif	4
3. Aperçu du compte annuel	14
4. Aperçu du bilan et du financement	15
5. Comptes de fonctionnement et d'investissements selon les tâches	16
6. Compte de fonctionnement selon les natures	17
7. Compte d'investissements selon les natures	18
8. Tableau des amortissements 2021	19
9. Tableau synoptique crédits	20
10. Engagement hors bilan au 31.12.2021	21
11. Rapport de l'organe de révision	22

b) Bourgeoisie

12. Convocation assemblée bourgeoisiale	24
13. Message introductif	25
14. Aperçu du compte administratif	26
15. Bilan	27
16. Comptes de fonctionnement et d'investissements	28
17. Rapport de l'organe de révision	29

ASSEMBLEE PRIMAIRE

CONVOCATION

L'assemblée primaire de la commune de Chamoson est convoquée le mardi 7 juin 2022 à 19 heures 30, à la salle polyvalente, avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 15 décembre 2021.
2. Comptes de la municipalité 2021.
3. Rapport de l'organe de contrôle.
4. Approbation des comptes 2021.
5. Divers, inventaire du patrimoine bâti de Chamoson et du Grugnay, information.

Conformément aux dispositions légales, les comptes 2021 de la Municipalité peuvent être consultés par chaque citoyenne et citoyen, tous les matins, du lundi au vendredi (de 8 heures à 12 heures) au greffe communal ainsi que sur le site internet www.chamoson.net et ce jusqu'à la date de l'assemblée.

Chamoson, le 13 mai 2022

L'Administration communale

MESSAGE INTRODUCTIF SUR LES COMPTES 2021

Aperçu général

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 7 al. 1 de la loi sur les communes du 05 février 2004, le conseil communal a le plaisir de vous présenter les comptes 2021 de la commune. Ces comptes, soumis à votre approbation, ont été présentés à l'organe de contrôle prévu par la loi et le conseil communal les a approuvés lors de sa séance du 10 mai 2022.

Aperçu du compte administratif		Compte 2020	Budget 2021	Compte 2021
Compte de fonctionnement				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	19'133'748.71	16'048'361.00	15'291'217.78
Revenus financiers	+ CHF	22'369'479.02	17'940'701.00	19'109'937.65
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	3'235'730.31	1'892'340.00	3'818'719.87
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	3'235'730.31	1'892'340.00	3'818'719.87
Amortissements ordinaires	- CHF	3'186'266.98	3'364'761.00	3'318'431.57
Amortissements complémentaires	- CHF	355'500.00	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	306'036.67	1'472'421.00	-
Excédent de revenus	= CHF	-	-	500'288.30
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	7'750'500.18	6'607'800.00	7'460'461.70
Recettes	- CHF	768'132.20	3'564'800.00	1'853'919.63
Investissements nets	= CHF	6'982'367.98	3'043'000.00	5'606'542.07
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	3'235'730.31	1'892'340.00	3'818'719.87
Investissements nets	- CHF	6'982'367.98	3'043'000.00	5'606'542.07
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	3'746'637.67	1'150'660.00	1'787'822.20
Excédent de financement	= CHF	-	-	-

Remarques préliminaires

Afin de présenter une situation financière claire et transparente, les comptes 2021 ont été tenus conformément à l'ordonnance sur la gestion financière avec un plan comptable harmonisé et une comptabilité analytique. Les comptes sont encore établis selon le plan comptable MCH1, il s'agit du dernier exercice présenté ainsi.

Les comparaisons avec les comptes 2020 et avec le budget 2021 font ressortir les principales évolutions de l'exercice 2021.

La présentation des comptes respecte les dispositions de la loi sur les communes du 05 février 2004 et de l'ordonnance sur la gestion financière des communes.

Nous vous transmettons, avec ces pages, différents tableaux et graphiques sur le bilan, le compte de fonctionnement et le compte d'investissements.

Considérations générales

L'exercice 2021 présente une marge d'autofinancement de Fr. 3'818'719.87. Elle permet de couvrir les amortissements comptables ordinaires de l'exercice de Fr. 3'318'431.57. **L'excédent de revenus pour l'année 2021 se monte ainsi à Fr. 500'288.30.**

Après le paiement des dépenses nettes d'investissements pour Fr. 5'606'542.07, l'exercice 2021 présente une insuffisance de financement de Fr. 1'787'822.20.

Au 31.12.2021 l'endettement net s'élève à Fr. 24'060'950.33.

L'endettement net moyen par habitant des deux dernières années de Fr. 5'811.00 est considéré comme important. L'endettement net par habitant à fin 2021 est en augmentation et se monte à Fr. 6'036.00.

Considérations du Président de la commune :

2021, une année au volume d'activité considérable et marquée par la conclusion de l'essentiel de nos chantiers colossaux des torrents et de l'école-UAPE.

Année teintée de la volonté de nous engager comme acteur dans l'amélioration des infrastructures et des services fournis par des associations/sociétés tierces (agrandissement du Cycle d'orientation de Leytron, participation à la Fondation de l'EMS Pierre-Olivier, participation au capital de Téléovronnaz)

Année où nos actions dans les domaines de la qualité et de la durabilité prennent de plus en plus de place (chauffage du complexe de la salle polyvalente, ultrafiltration de l'eau potable)

On en viendrait presque à oublier le million investi dans la transformation de la buvette de Loutze en restaurant. Mais ça c'est une autre histoire, c'est la bourgeoisie.

Ce n'est donc pas une année de planification mais de réalisation et ça c'est certainement gratifiant mais aussi onéreux. La Commune de Chamoson confirme cette année la solidité du niveau de ses revenus, c'est très bien et c'est exactement que nous avons besoin dans cette phase d'activité.

Caractéristiques des comptes 2021

Fonctionnement

Conformément à l'ordonnance sur la gestion financière des communes, les principales variations importantes par rapport au budget 2021 sont les suivantes :

	Compte 2021	Budget 2021	Compte 2020
Administration générale (0)			
1. Biens, services et marchandises 029.31	531'946.40	480'100.00	584'902.70
2. Amort. du patrimoine admin 029.33	89'509.20	55'500.00	44'861.60
3. Contributions 029.43	92'065.67	79'000.00	189'981.81

1. La différence de charges par rapport au budget s'explique en grande partie par le poste « Entretien des bâtiments 314.00 » (charges supérieures au budget de 13'514.95 dues aux frais d'installation de l'administration dans les bureaux provisoires, notamment pose des prises nécessaires au fonctionnement du réseau), les « Frais de réception 317.01 » (charges supérieures au budget de 13'045.40 dues au paiement des bons 2020 remplaçant le souper du personnel, modification de la ventilation de certains frais qui passaient auparavant dans « Frais de réception 317.00 »), et enfin les « Frais d'Informatique – modifications divers 318.06 » sont supérieurs de 30'197.55 par rapport au budget 2021, il s'agit de toutes les prestations de support informatique nécessaires, ces frais sont du même ordre de grandeur que dans les comptes 2020, l'écart provient d'un décalage dans l'ajustement du budget.
2. Les charges d'amortissements du patrimoine administratif sont plus élevées de 34'009.20 en raison de l'augmentation du taux d'amortissement sur le Chauffage à distance (CAD)
3. Les recettes du service sont quant à elles supérieures au budget, notamment : les « Emoluments administratifs 431.00 » supérieurs de 5'787.- par rapport au budget, les « Participations pour le CAD 436.02 » sont supérieures de 7'224.12 au budget (en lien avec les frais de chauffage à distance).

	Compte 2021	Budget 2021	Compte 2020
Enseignement et formation (2)			
1. Traitement pers. Conciergerie 210.301.10	90'595.40	52'700.00	192'057.45
2. Autres charges de personnel 210.309.00	11'861.15	900.00	27'461.05
3. Amort. patrimoine admin. Ecole 210.33	1'180'865.08	1'137'300.00	1'061'862.40
4. Amort. patrimoine admin. CO 211.33	114'210.55	67'000.00	71'135.35
5. Contribution pour élèves 211.36	397'749.60	348'880.00	354'028.00

1. La différence par rapport au budget provient de la ventilation comptable des postes.
2. Comme pour l'exercice 2020, le coût des stagiaires ainsi que celui des jeunes rémunérés pour les jobs d'été n'ont pas été budgétés. Les charges sont inférieures à celles de l'exercice 2020.
3. L'amortissement de l'école est supérieur au budget du fait que l'exercice 2021 s'est vu imputer le solde relatif à la construction de la nouvelle école qui ne figurait pas au budget.
4. L'exercice 2021 a enregistré le solde des coûts d'agrandissement du CO des Deux Rives, l'amortissement correspondant est supérieur aux données qui étaient disponibles lors de la planification budgétaire.
5. Les contributions pour élèves scolarisés dans un CO sont plus élevées de 48'869.60 en comparaison du budget. Il s'agit des frais facturés par le Canton selon occupation prévisible des cycles d'orientation (facturation provisoire).

	Compte 2021	Budget 2021	Compte 2020
Prévoyance sociale (5)			
1. Traitement du pers. Crèche 541.301.00	734'316.48	712'500.00	577'508.00
2. Frais de repas Crèche 541.318.13	50'777.10	40'000.00	34'683.45
3. Amort. patrimoine admin. Crèche 541.33	96'300.00	45'400.00	45'038.95
4. Traitement du pers. UAPE 542.301.00	381'834.33	345'200.00	234'146.70
5. Soins de longues durées (EMS) 570.36	237'962.70	200'000.00	134'998.95

1. *Plusieurs raisons expliquent le dépassement du budget pour les salaires du personnel de la crèche : Subvention cantonale pour revalorisation salariale reversée aux collaborateurs, augmentation des charges de personnel en lien avec l'usage de personnel remplaçant pour faire face à des arrêts de travail. Ce poste est cependant plus que compensé respectivement par la subvention fédérale ainsi que par les récupérations sur salaires (indemnités des assureurs).*
2. *Les frais de repas étant des charges variables, elles sont directement liées au volume (nombre d'enfants accueillis durant l'exercice)*
3. *Le taux d'amortissement pour les préfabriqués utilisés par la crèche a été augmenté en 2021. Ce changement de taux a été adopté pour ajuster la valeur de l'actif et la faire correspondre progressivement à sa valeur de liquidation, pour le jour où ils seront démontés.*
4. *Plusieurs raisons expliquent le dépassement du budget pour les salaires du personnel de l'UAPE : Subvention cantonale pour revalorisation salariale reversée aux collaborateurs, augmentation des charges de personnel en lien avec l'usage de personnel remplaçant pour faire face à des arrêts de travail. Ce poste est cependant plus que compensé respectivement par la subvention fédérale ainsi que par les récupérations sur salaires (indemnités des assureurs).*
5. *Les comptes 2021 ont supportés le coût des pertes financières des établissements médicaux sociaux liées à la crise sanitaire du Covid-19 de l'exercice 2020. Au total, le montant de ces pertes facturées à la commune s'élève à 29'611.55.*

	Compte 2021	Budget 2021	Compte 2020
Trafic (6)			
1. Amort. PA Rtes cantonales 610.33	114'643.75	0.00	0.00
2. Balayage, fauchage des Rtes 620.314.15	92'037.30	45'000.00	86'706.60
3. Entretien réseaux, installations 620.314.15	265'736.82	140'000.00	344'227.28
4. Déblaiement des neiges 620.318.33	185'087.58	90'000.00	101'309.50

1. *L'amortissement correspondant aux investissements pour les routes cantonales (investissement facturé par le Canton) a été séparé de l'amortissement des routes communales. Par conséquent la charge d'amortissement pour les routes communales est quant à elle bien inférieure au budget. Au total il était prévu un montant de 445'500.00 au budget 2021, les charges d'amortissements s'élèvent au total (routes cantonales et communales) à 359'144.12.*
2. *Les charges pour le balayage et le fauchage des routes communales sont supérieures au budget de 47'037.30, elles sont aussi plus élevées que dans les comptes 2020.*
3. *Certaines rues ont fait l'objet de travaux non prévus au budget, ces travaux ont tout de même été entrepris étant donné leur état de vétusté et la disponibilité des entreprises concernées, ces coûts sont tout de même inférieurs à ceux entrepris en 2020.*
4. *Les coûts de déblaiement des neiges sont supérieurs au budget de 95'087.58. Il s'agit des coûts réels pour toute l'année 2021. L'enneigement ne pouvant être prévu, un budget standard est défini.*

Services autofinancés

Services – déficits	Compte 2021	Budget 2021	Compte 2020
Eaux usées / step	747'084.74	887'000.00	869'170.72
Traitement déchets	22'657.94	16'401.00	77'112.14
Total	769'742.68	903'401.00	946'282.86

Pour l'exercice 2021, les deux services autofinancés mentionnés dans le tableau ci-dessus présentent ensemble un déficit de Fr. 769'742.68.

Concernant le service des eaux usées / step et conformément à l'ordonnance sur la gestion financière des communes, les comptes 2021 enregistrent encore un acompte pour le remboursement des déficits antérieurs. Ce montant se monte à Fr. 206'963.00. Le solde du déficit, soit Fr. 540'121.74, a été activé.

Le service du traitement des déchets présente un déficit de 22'657.94, ce dernier a été également activé.

Au 31 décembre 2021, le total des comptes « avances aux financements spéciaux » se monte à Fr. 2'306'915.13.

D'ici l'automne 2022, le nouveau règlement sur les eaux usées ainsi qu'une nouvelle tarification seront présentés.

Finances et impôts

Malgré des provisions prudentes, le total des recettes d'impôts est en augmentation par rapport au budget 2021, elles sont toutefois inférieures aux comptes 2020 pour les raisons évoquées ci-après.

Le calcul des différentes recettes d'impôts s'effectue sur la base des deux exercices précédents l'année sous revue et sur la base d'une projection pour l'année en question, notamment en fonction des tranches d'impôts facturées. Les variations présentées résultent ainsi également d'un décalage des informations dans le temps. Comme mentionné ci-dessus, le respect du principe de prudence a pour objectif d'éviter toute surévaluation de ces revenus.

Investissements

Pour l'exercice 2021, les principaux investissements sont les suivants :

Investissements supérieurs à 100'000.-

- Début du projet de transformation/rénovation du bâtiment administratif
- Salle polyvalente : nouveau système de chauffage
- Soldes finaux pour les travaux de construction du nouveau centre scolaire, UAPE, Abri PC* et aménagements autour du complexe
- Solde de la participation aux investissements du CO des Deux Rives (agrandissement)
- Participation au projet d'agrandissement du foyer Pierre-Olivier
- Participation aux frais de construction et de réfection des routes cantonales
- Passerelle Angélie (finalisation en 2022)
- Réservoirs et conduites : Ultrafiltration (en cours)
- Travaux de sécurisation des rivières et torrents (en cours)
- Irrigation : prises d'eau
- Participation à l'augmentation du capital-actions de TéléOvronnaz

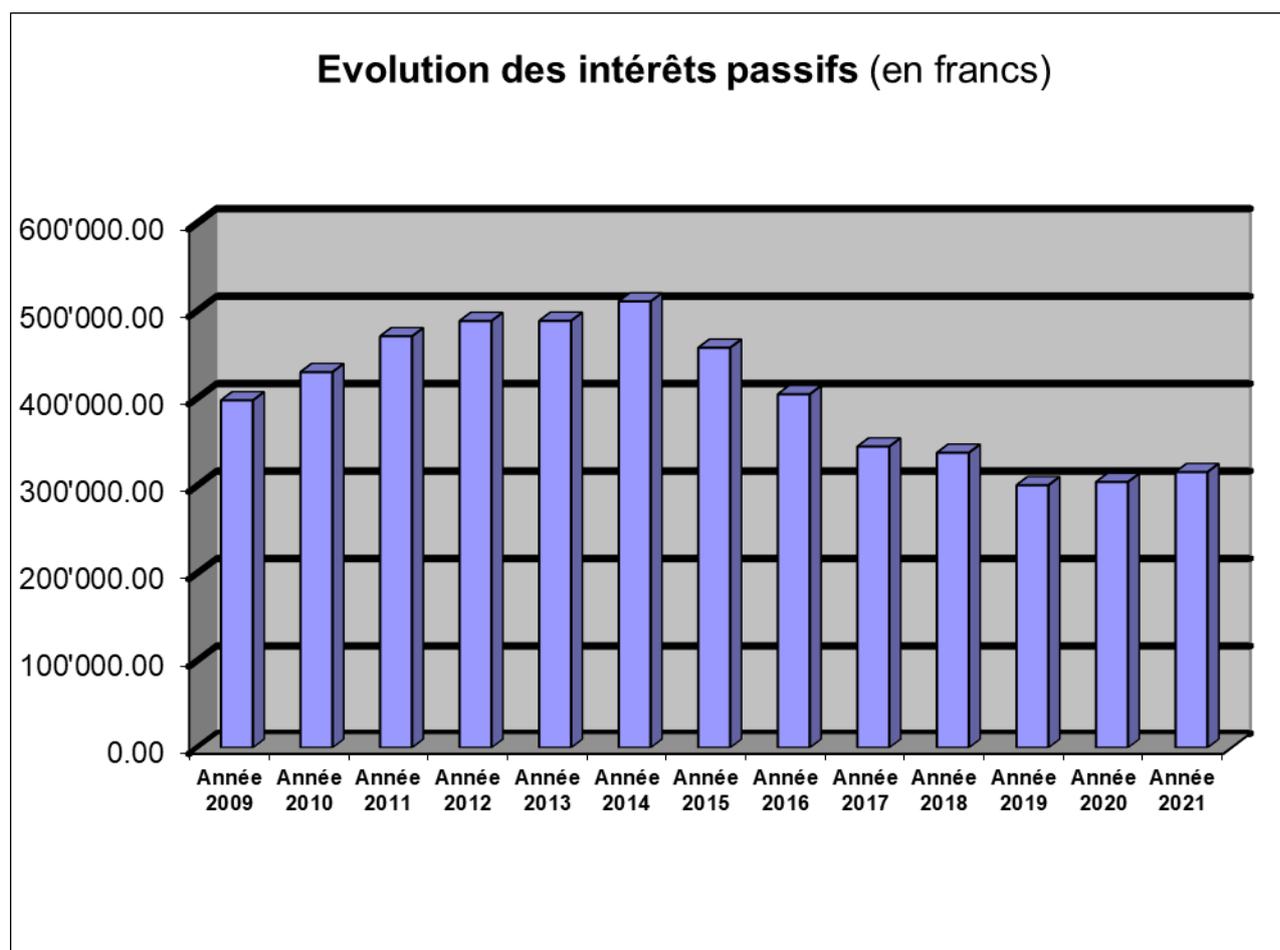
Investissements compris entre 50'000.- et 99'999.99

- Participation aux coûts d'investissements de la paroisse
- Achat de terrains
- Eclairage public
- Nouveau véhicule + une remorque pour les travaux publics
- Compteurs d'eau (en cours)
- Travaux de réfection de la déchetterie intercommunale (en cours)
- PGEE
- Plan d'aménagement du territoire

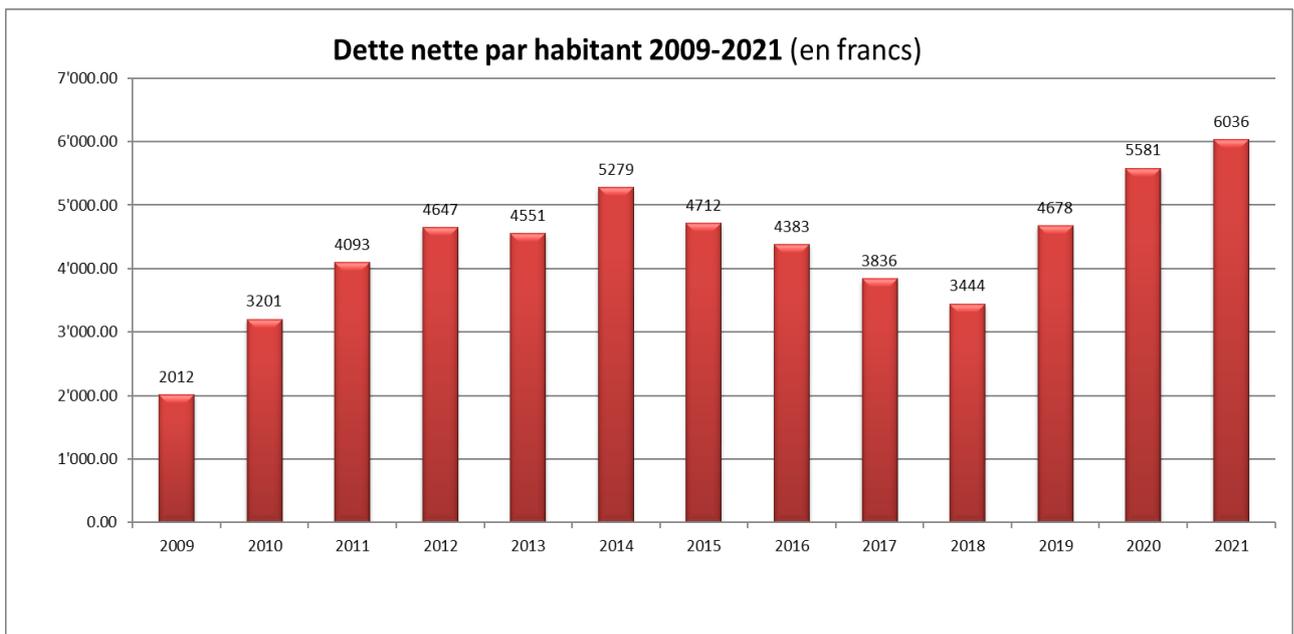
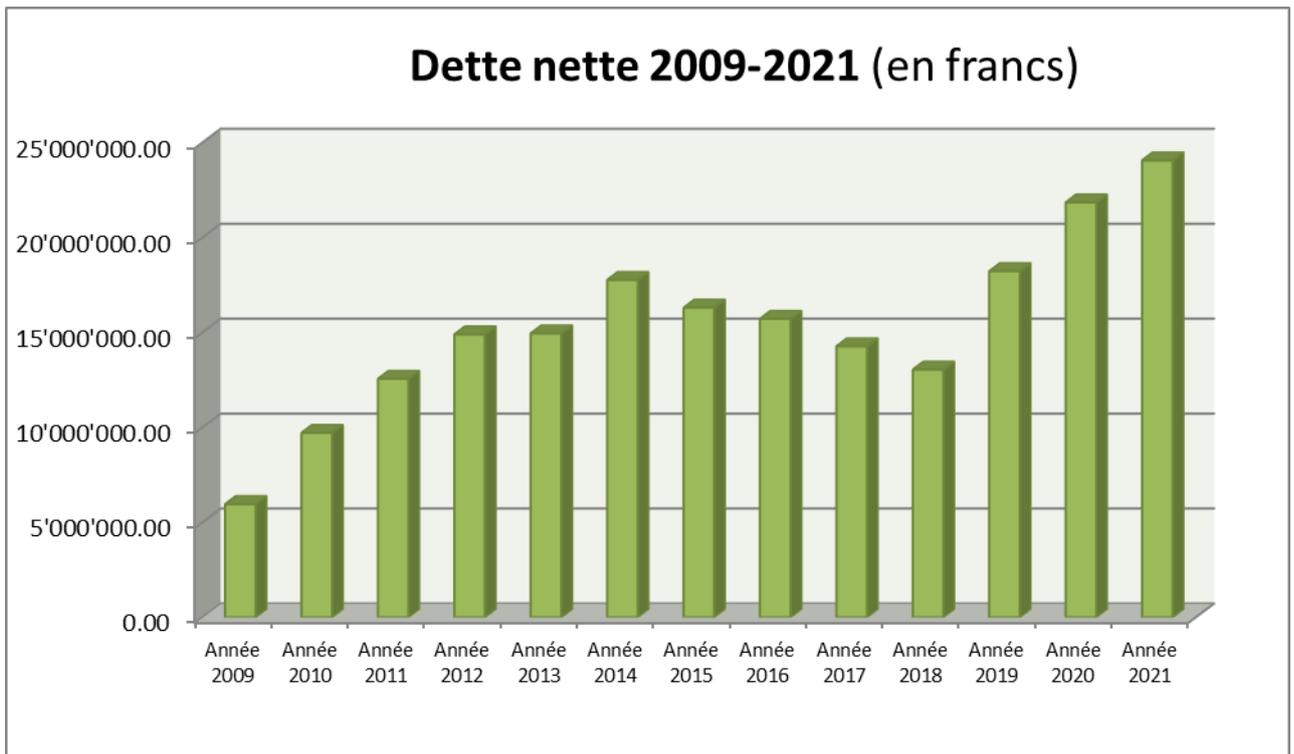
*Il est à noter que l'exercice 2021 enregistre pour le poste « Abri PC Fosseau » un montant d'investissement négatif. Ce montant est le résultat d'une mauvaise répartition entre les différents sites concernés à fin 2020.

Les intérêts passifs

Intérêts passifs	Fr.
Année 2021	315'251.80
Année 2020	303'865.34
Année 2019	300'241.80
Année 2018	337'330.52
Année 2017	344'421.01
Année 2016	404'321.16
Année 2015	457'427.31
Année 2014	510'397.96
Année 2013	488'223.91
Année 2012	488'019.23
Année 2011	470'507.48
Année 2010	429'549.85
Année 2009	397'204.05



Endettement net



Analyse du résultat et des indicateurs financiers

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2020	2021	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	46.3%	68.1%	56.0%

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2020	2021	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	15.5%	21.0%	18.1%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2020	2021	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	10.6%	10.3%	10.4%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2020	2021	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	10.7%	11.9%	11.3%

4. Endettement net par habitant (I4)	2020	2021	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	5581	6036	5811

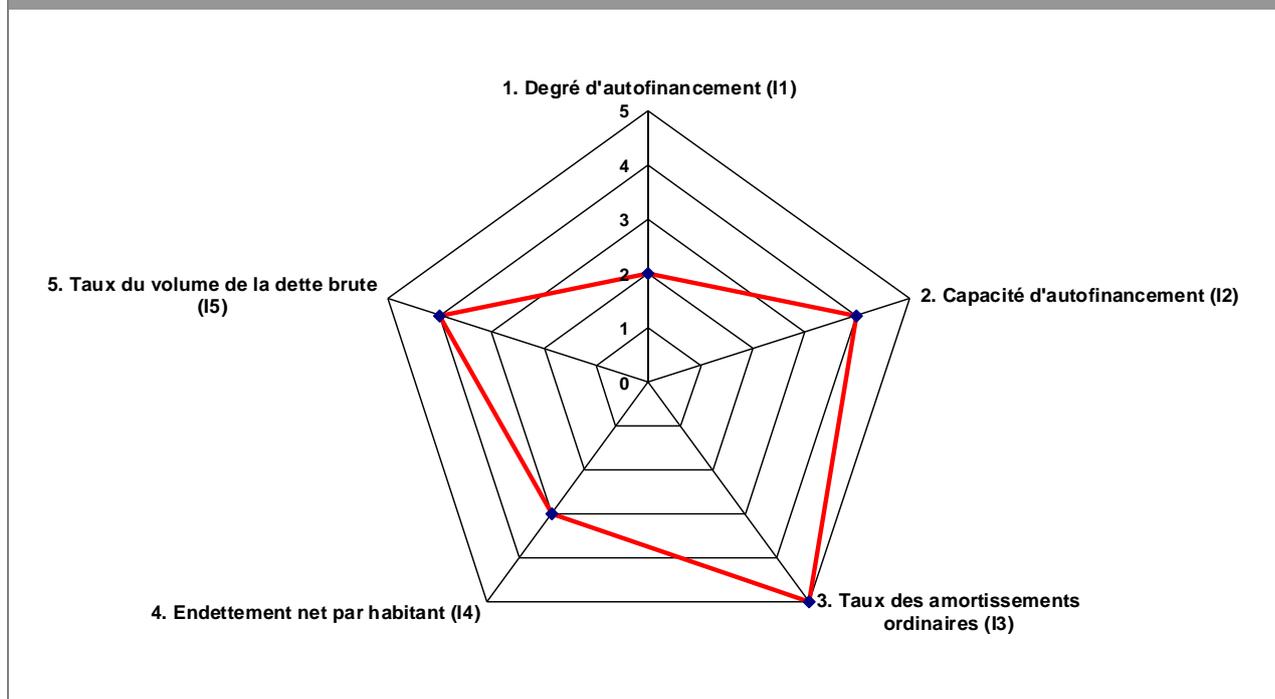
Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2020	2021	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	149.2%	197.7%	171.8%

Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais



(5 très bien – 4 bien – 3 satisfaisant – 2 insuffisant – 1 mauvais)

Ce graphique représente la situation des finances communales pour les deux dernières années.

Amortissements

Les amortissements ordinaires du patrimoine administratif se montent à Fr. 3'241'869.06. Le taux des amortissements ordinaires atteint ainsi 10.3 % de la valeur résiduelle au 31 décembre 2021 (avant amortissement). De ce fait, la commune de Chamoson respecte les prescriptions en vigueur fixées par l'ordonnance sur la gestion financière des communes.

Considérations finales

Avec des investissements importants et malgré une augmentation de sa dette, la commune est en mesure de faire face à ses engagements. Cependant, tout nouvel investissement devra faire l'objet d'une étude approfondie, tant au niveau de sa nécessité que de son impact au niveau des finances communales. Le Conseil communal est invité à faire preuve de prudence à ce niveau. Toutefois, pour les années à venir, de nombreux défis sont à relever. Par une gestion saine et réfléchie, le Conseil municipal mettra tout en œuvre pour les réaliser.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CHAMOSON

Le Président :

Le Secrétaire :

Claude CRITTIN

Pascal LUISIER

Annexes : Aperçu du compte annuel
Aperçu du bilan et du financement
Comptes de fonctionnement et d'investissements selon les tâches
Compte de fonctionnement selon les natures
Compte d'investissements selon les natures
Tableau des amortissements 2021
Tableau des crédits d'engagement
Engagement hors bilan
Rapport de l'organe de révision
Détail compte de fonctionnement
Détail compte d'investissements

Aperçu du compte annuel

Compte 2020

Budget 2021

Compte 2021

Compte de fonctionnement	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)	22'675'515.69		19'413'122.00		18'609'649.35	
Total des revenus		22'369'479.02		17'940'701.00		19'109'937.65
Excédent de revenus	-		-		500'288.30	
Excédent de charges		306'036.67		1'472'421.00		-
Total	22'675'515.69	22'675'515.69	19'413'122.00	19'413'122.00	19'109'937.65	19'109'937.65
Compte des investissements	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan	7'750'500.18		6'607'800.00		7'460'461.70	
Total des recettes reportées au bilan		768'132.20		3'564'800.00		1'853'919.63
Investissements nets 3)		6'982'367.98		3'043'000.00		5'606'542.07
Total	7'750'500.18	7'750'500.18	6'607'800.00	6'607'800.00	7'460'461.70	7'460'461.70
Financement						
Report des investissements nets	6'982'367.98		3'043'000.00		5'606'542.07	
Report des amortissements ordinaires du patrimoine administratif		3'186'266.98		3'364'761.00		3'318'431.57
Report des amortissements complémentaires du patrimoine administratif		355'500.00		-		-
Report des amortissements du découvert du bilan		-		-		-
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		-		-		500'288.30
Excédent de charges du compte de fonctionnement	306'036.67		1'472'421.00		-	
Excédent de financement	-		-		-	
Insuffisance de financement		3'746'637.67		1'150'660.00		1'787'822.20
Total	7'288'404.65	7'288'404.65	4'515'421.00	4'515'421.00	5'606'542.07	5'606'542.07
Modification du capital						
Report de l'excédent de financement		-		-		-
Report de l'insuffisance de financement	3'746'637.67		1'150'660.00		1'787'822.20	
Report des dépenses d'investissement au bilan		7'750'500.18		6'607'800.00		7'460'461.70
Report des recettes d'investissement au bilan	768'132.20		3'564'800.00		1'853'919.63	
Report des amortissements au bilan	3'541'766.98		3'364'761.00		3'318'431.57	
Augmentation de la fortune nette	-		-		500'288.30	
Diminution de la fortune nette		306'036.67		1'472'421.00		-
Total	8'056'536.85	8'056'536.85	8'080'221.00	8'080'221.00	7'460'461.70	7'460'461.70

Aperçu du bilan et du financement		Etat 31.12.2020	Etat 31.12.2021	Provenance des fonds	Emploi de fonds
1	Actif	38'525'589.53	43'873'691.04	(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)
	Patrimoine financier	9'322'199.78	11'819'411.11		
10	Disponibilités	220'465.89	3'174'898.25	-	2'954'432.36
11	Avoirs	7'583'864.00	7'142'177.78	441'686.22	-
12	Placements	72'490.00	72'490.00	-	-
13	Actifs transitoires	1'445'379.89	1'429'845.08	15'534.81	-
	Patrimoine administratif	27'459'254.30	29'747'364.80		
14	Investissements propres	26'264'704.00	27'942'762.80		
15	Prêts et participations permanentes	1'194'550.30	1'534'602.00		
16	Subventions d'investissement	-	270'000.00		
17	Autres dépenses activables	-	-		
	Financements spéciaux	1'744'135.45	2'306'915.13		
18	Avances aux financements spéciaux	1'744'135.45	2'306'915.13	-	562'779.68
	Découvert	-	-		
19	Découvert du bilan	-	-		
2	Passif	38'525'589.53	43'873'691.04		
	Engagement	31'172'205.93	35'880'361.44		
20	Engagements courants	3'286'962.05	2'548'020.40	-	738'941.65
21	Dettes à court terme	-3'562'332.63	-	3'562'332.63	-
22	Dettes à moyen et à long terme	28'961'031.00	29'511'600.00	550'569.00	-
23	Engagements envers des entités particulières	127'400.40	130'585.40	3'185.00	-
24	Provisions	555'000.00	555'000.00	-	-
25	Passifs transitoires	1'804'145.11	3'135'155.64	1'331'010.53	-
	Financements spéciaux	2'228'693.49	2'368'351.19		
28	Engagements envers les financements spéciaux	2'228'693.49	2'368'351.19	139'657.70	-
	Fortune	5'124'690.11	5'624'978.41		
29	Fortune nette	5'124'690.11	5'624'978.41		
	Excédent de financement du compte administratif			-	1'787'822.20
	Insuffisance de financement du compte administratif			6'043'975.89	6'043'975.89

Compte de fonctionnement selon les tâches		Compte 2020		Budget 2021		Compte 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	1'322'542.75	205'481.81	1'342'000.00	96'000.00	1'416'311.94	109'065.67
1	Sécurité publique	1'474'547.08	538'998.30	1'138'800.00	187'600.00	1'045'413.87	233'485.68
2	Enseignement et formation	3'751'983.05	133'914.95	4'056'000.00	131'800.00	4'177'351.84	179'528.70
3	Culture, loisirs et culte	960'272.58	83'239.60	926'060.00	73'400.00	945'818.52	64'454.20
4	Santé	350'863.72	-	373'800.00	-	404'043.07	-
5	Prévoyance sociale	3'229'942.29	1'068'519.02	3'678'900.00	1'167'500.00	3'832'140.32	1'547'215.79
6	Trafic	1'952'798.75	186'543.55	1'843'660.00	161'000.00	2'021'924.61	194'325.25
7	Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	7'237'855.85	5'615'808.62	3'682'001.00	2'936'901.00	3'411'583.53	2'853'463.58
8	Economie publique, yc services industriels	716'787.65	294'836.55	716'900.00	315'800.00	650'954.58	234'337.95
9	Finances et impôts	1'677'921.97	14'242'136.62	1'655'001.00	12'870'700.00	704'107.07	13'694'060.83
Total des charges et des revenus		22'675'515.69	22'369'479.02	19'413'122.00	17'940'701.00	18'609'649.35	19'109'937.65
Excédent de charges			306'036.67		1'472'421.00		-
Excédent de revenus		-		-		500'288.30	

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2020		Budget 2021		Compte 2021	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	195'761.60	-	500'000.00	-	521'359.20	14'050.00
1	Sécurité publique	841'159.45	5'406.95	-	-	-254'333.65	-
2	Enseignement et formation	2'910'349.75	1'043'252.00	205'000.00	-	2'753'275.63	50'000.00
3	Culture, loisirs et culte	-	1'000.00	50'000.00	-	50'000.00	1'000.00
4	Santé	-	4'300.00	-	-	-	2'645.30
5	Prévoyance sociale	3'231'772.13	-	330'900.00	-	339'315.98	-
6	Trafic	410'568.58	57'746.95	305'000.00	-	536'203.92	11'500.00
7	Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-216'277.61	-440'809.70	4'940'400.00	3'504'500.00	3'008'741.09	1'632'760.33
8	Economie publique, yc services industriels	377'166.28	97'236.00	276'500.00	60'300.00	505'899.53	141'964.00
9	Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		7'750'500.18	768'132.20	6'607'800.00	3'564'800.00	7'460'461.70	1'853'919.63
Excédent de dépenses			6'982'367.98		3'043'000.00		5'606'542.07
Excédent de recettes		-		-		-	

Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2020

Budget 2021

Compte 2021

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	3'877'445.95		4'447'960.00		4'499'119.48	
31 Biens, services et marchandises	7'909'499.64		3'990'050.00		4'123'750.08	
32 Intérêts passifs	303'865.34		402'000.00		315'251.80	
33 Amortissements	3'541'766.98		3'364'761.00		3'318'431.57	
34 Parts à des contributions sans affectation	-		-		-	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	1'237'659.60		1'311'300.00		1'283'384.84	
36 Subventions accordées	4'202'998.64		4'462'850.00		4'536'140.88	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	474'946.68		335'600.00		346'620.70	
39 Imputations internes	1'127'332.86		1'098'601.00		186'950.00	
40 Impôts		13'012'401.85		11'601'000.00		12'325'732.05
41 Patentes et concessions		146'431.35		171'000.00		160'996.00
42 Revenus des biens		333'288.20		321'000.00		365'402.58
43 Contributions		3'197'397.26		3'018'200.00		3'344'868.94
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		784'430.50		852'000.00		889'684.01
45 Restitutions de collectivités publiques		434'464.35		425'100.00		368'761.99
46 Subventions		2'978'232.65		453'800.00		697'799.40
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		355'500.00		-		769'742.68
49 Imputations internes		1'127'332.86		1'098'601.00		186'950.00
Total des charges et des revenus	22'675'515.69	22'369'479.02	19'413'122.00	17'940'701.00	18'609'649.35	19'109'937.65
Excédent de charges		306'036.67		1'472'421.00		-
Excédent de revenus	-		-		500'288.30	

Compte des investissements selon les natures

Compte 2020

Budget 2021

Compte 2021

	Compte 2020		Budget 2021		Compte 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	7'546'961.13		6'211'200.00		6'629'859.74	
52 Prêts et participations permanentes	17'780.00		-		420'259.51	
56 Subventions accordées	185'759.05		396'600.00		410'342.45	
57 Subventions redistribuées	-		-		-	
58 Autres dépenses activables	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		11'500.00
61 Contributions de tiers		152'789.50		170'000.00		339'302.58
62 Remboursement de prêts et participations permanentes		5'300.00		-		3'645.30
63 Facturation à des tiers		32'000.00		-		-
64 Remboursement de subventions acquises		-		-		-
66 Subventions acquises		578'042.70		3'394'800.00		1'499'471.75
67 Subventions à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	7'750'500.18	768'132.20	6'607'800.00	3'564'800.00	7'460'461.70	1'853'919.63
Excédent de dépenses		6'982'367.98		3'043'000.00		5'606'542.07
Excédent de recettes	-		-		-	

COMMUNE DE CHAMOSON - AMORTISSEMENTS 2021

No		Solde au	Invest. Bruts	Recettes	Total avant	0/0	Amortissements	Solde au	total Am.	Débit
Compte		01.01.2021	de l'exercice +	d'invest. (-)	amortissement		de l'année	31.12.2021		
12.129.00	Vigne communale (7'249 m2)	72'490.00			72'490.00	0	0.00		0.00	
14.140.00	Terrains	883'100.00	96'360.80	-11'500.00	967'960.80	0	0.00	968'000.00	0.00	
14.140.01	Place de fête	1'200.00			1'200.00	10	120.00	1'100.00	100.00	309.331.00
14.140.02	Terrains de sport	35'300.00			35'300.00	0	0.00	35'300.00	0.00	309.331.00
14.140.03	Terrains zone industrielle (123'072 m2)	941'600.00			941'600.00	0	0.00	941'600.00	0.00	840.331.00
14.140.04	Déchetterie de Ravanay	1.00	69'608.85	-5'518.30	64'091.55	10	6'409.00	57'700.00	6'391.55	720.331.00
14.140.05	Aménagement places publiques	25'100.00			25'100.00	20	5'020.00	20'100.00	5'000.00	620.331.00
14.141.00	Routes	1'726'100.00	98'413.62		1'824'513.62	10	182'451.00	1'642'100.00	182'413.62	620.331.00
14.141.01	Ponts piétonniers sur la Losentze	1.00	180'379.00		180'379.00	10	18'038.00	162'300.00	18'080.00	620.331.00
14.141.02	Correction Losentze et affluents	749'800.00	1'430'804.97	-1'085'454.60	1'095'150.37	20	219'030.00	876'100.00	219'050.37	750.331.00
14.141.03	Berges du Rhône	23'500.00	998.70		24'498.70	20	4'899.00	19'600.00	4'898.70	750.331.00
14.141.04	PGEE	352'700.00	50'835.75		403'535.75	10	40'353.00	363'200.00	40'335.75	750.331.00
14.141.05	Chemins et trottoirs	4'200.00			4'200.00	20	840.00	3'400.00	800.00	620.331.00
14.141.06	Aménagement piste de fond et sentiers	155'100.00			155'100.00	10	15'510.00	139'600.00	15'500.00	330.331.00
14.141.07	Routes cantonales	1'037'000.00	109'343.75		1'146'343.75	10	114'634.00	1'031'700.00	114'643.75	610.331.00
14.143.00	Abri Ordures ménagères	192'100.00	26'748.53		218'848.53	20	43'769.00	175'100.00	43'748.53	720.331.00
14.143.01	Réhabilitation de la STEP	414'100.00	34'194.25		448'294.25	20	89'658.00	358'600.00	89'694.25	711.331.00
14.143.02	Dépôt travaux publics	83'000.00			83'000.00	7	5'810.00	77'200.00	5'800.00	620.331.00
14.143.03	Aménagement abris collectifs P.C.	318'000.00	-254'333.65		63'666.35	20	12'733.00	50'900.00	12'766.35	160.331.00
14.143.04	Salle polyvalente	1'411'900.00	544'520.69		1'956'420.69	5	97'821.00	1'858'600.00	97'820.69	210.331.00
14.143.05	Structure petite enfance	368'300.00	1'400.00		369'700.00	25	92'425.00	277'300.00	92'400.00	541.331.00
14.143.06	Bâtiment Grugnay	3'700.00			3'700.00	10	370.00	3'300.00	400.00	309.331.00
14.143.07	Bâtiment Delalay	78'300.00			78'300.00	5	3'915.00	74'400.00	3'900.00	541.331.00
14.143.08	Bâtiment scolaire et cour	8'799'800.00	1'605'304.29	-50'000.00	10'355'104.29	10	1'035'610.00	9'319'600.00	1'035'504.29	210.331.00
14.143.20	UAPE Rue de Fosseau	2'881'500.00	20'406.47		2'901'906.47	10	290'190.00	2'611'700.00	290'206.47	542.331.00
14.146.23	Mobilier UAPE	0.00	750.00		750.00	40	300.00	500.00	500.00	542.331.00
14.143.09	Bureaux communaux	343'800.00	500'000.00		843'800.00	5	42'190.00	801'600.00	42'200.00	029.331.00
14.143.10	Bâtiment ancienne Gare de St-Pierre	6'400.00			6'400.00	100	6'400.00	0.00	6'400.00	309.331.00
14.143.11	Bureau technicien	200.00			200.00	100	200.00	0.00	200.00	620.331.00
14.143.12	Bibliothèque / ludothèque	2'600.00			2'600.00	20	520.00	2'100.00	500.00	309.331.00
14.143.13	Local service du feu	24'000.00			24'000.00	10	2'400.00	21'600.00	2'400.00	140.331.00
14.143.15	Place de St-Pierre-de-Clages	100'200.00			100'200.00	10	10'020.00	90'200.00	10'000.00	330.331.00
14.143.16	STPA	32'900.00			32'900.00	10	3'290.00	29'600.00	3'300.00	150.331.00
14.143.17	Centre de spectacles	545'000.00			545'000.00	10	54'500.00	490'500.00	54'500.00	309.331.00
14.143.19	CO 2 Rives	640'600.00	501'710.55		1'142'310.55	10	114'231.00	1'028'100.00	114'210.55	211.331.00
14.146.00	Columbariums et cimetières	358'400.00			358'400.00	10	35'840.00	322'600.00	35'800.00	740.331.00
14.146.01	Informatique écoles	10'000.00	101'740.10		111'740.10	40	44'696.00	67'000.00	44'740.10	210.331.00
14.146.03	Véhicules	25'200.00	51'706.75		76'906.75	40	30'762.00	46'100.00	30'806.75	620.331.00
14.146.04	Véhicule service des eaux	1.00			1.00	40	0.00	1.00	0.00	700.331.00
14.146.05	Véhicule de police	4'000.00			4'000.00	40	1'600.00	2'400.00	1'600.00	113.331.00
14.146.06	Saleuse	3'600.00			3'600.00	40	1'440.00	2'200.00	1'400.00	620.331.00
14.146.09	Mobilier salle polyvalente	1'000.00			1'000.00	40	400.00	600.00	400.00	210.331.00
14.146.11	Mobilier salles de classe	12'200.00			12'200.00	20	2'440.00	9'800.00	2'400.00	210.331.00
14.146.12	Chauffage à distance	64'600.00			64'600.00	50	32'300.00	32'300.00	32'300.00	029.331.00
14.146.13	Mobilier bureaux communaux	7'600.00			7'600.00	20	1'520.00	6'100.00	1'500.00	029.331.00
14.146.14	Cibles, stand de tir	1.00			1.00	0	0.00	1.00	0.00	150.331.00
14.146.15	Informatique bureau et archives	26'500.00	21'359.20	-14'050.00	33'809.20	40	13'523.00	20'300.00	13'509.20	029.331.00
14.146.16	Véhicule service du feu et outillages	16'100.00			16'100.00	40	6'440.00	9'700.00	6'400.00	140.331.00
14.146.17	Bâtiment Musée	178'700.00			178'700.00	10	17'870.00	160'800.00	17'900.00	830.331.00
14.146.18	Signalisation routière	19'900.00			19'900.00	10	1'990.00	17'900.00	2'000.00	113.331.00
14.146.19	Décoration rues et places	62'200.00			62'200.00	10	6'220.00	56'000.00	6'200.00	330.331.00
14.147.00	Réseau irrigation	526'700.00	152'399.53	-141'964.00	537'135.53	10	53'713.00	483'400.00	53'735.53	801.331.00
14.147.01	Eau potable	1'666'900.00	1'082'583.97	-207'078.73	2'542'405.24	10	254'240.00	2'288'200.00	254'205.24	700.331.00
14.147.02	Fontanettes captation et réseau	6'200.00			6'200.00	20	1'240.00	5'000.00	1'200.00	700.331.00
14.149.00	Plan d'aménagement du territoire	418'300.00	84'320.20	-75'122.50	427'497.70	20	85'499.00	342'000.00	85'497.70	790.331.00
14.149.01	Carte des dangers	12'800.00			12'800.00	20	2'560.00	10'200.00	2'600.00	770.331.00
14.149.02	Glissements de terrain zones dangers	6'600.00			6'600.00	20	1'320.00	5'300.00	1'300.00	790.331.00
14.149.03	Mensurations fédérales	41'000.00			41'000.00	20	8'200.00	32'800.00	8'200.00	100.331.00
14.149.04	Réseau assainissement territoire	376'300.00	-24'444.93	-52'655.55	299'199.52	20	59'839.00	239'400.00	59'799.52	710.331.00
14.149.05	Collège Derborence CO	0.00			0.00		0.00	0.00	0.00	211.331.00
14.149.10	ST-André - Siseranche	300.00			300.00	10	30.00	300.00	0.00	770.331.00
14.149.11	Digue de Némiaz	156'500.00	253'090.80	-206'930.65	202'660.15	10	20'266.00	182'400.00	20'260.15	770.331.00
14.149.12	Projets touristiques	32'400.00			32'400.00	20	6'480.00	25'900.00	6'500.00	830.331.00
14.149.14	Matériel exposition et culture	31'800.00			31'800.00	20	6'360.00	25'400.00	6'400.00	309.331.00
14.149.15	Réseau OQE	17'800.00			17'800.00	10	1'780.00	16'000.00	1'800.00	800.331.00
16.400.00	EMS Pierre-Olivier subv.d'invest.	0.00	300'000.00		300'000.00	10	30'000.00	270'000.00	30'000.00	570.331.00
15.151.00	Institutions handicapées	118'600.00	16'759.51		135'359.51	10	13'535.00	121'800.00	13'559.51	550.331.00
15.152.00	Capital social CECS	0.00			0.00		0.00	0.00	0.00	
15.152.01	Paroisses de Chamoson et St-Pierre	88'300.00	50'000.00		138'300.00	20	27'660.00	110'600.00	27'700.00	390.331.00
15.153.00	Prêt CMS	2'645.30		-2'645.30	0.00		0.00	0.00	0.00	
15.153.01	Prêt APEA	0.00			0.00		0.00	0.00	0.00	
15.154.00	Actions F.M.V.	1.00			1.00		0.00	1.00	0.00	
15.154.01	Actions SEIC S.A.	976'000.00			976'000.00		0.00	976'000.00	0.00	
15.154.02	Actions BVS	1.00			1.00		0.00	1.00	0.00	
15.154.03	Actions Sodéval S.A.	1.00			1.00		1.00	0.00	1.00	840.331.00
15.155.01	Actions Téléovronnaz S.A.	1.00	353'500.00		353'501.00	10	35'350.00	318'200.00	35'301.00	830.331.00
15.155.03	Participation dameuse Amis du Fond	1.00			1.00		1.00	0.00	1.00	330.331.00
15.159.01	Prêt Société de Chant	9'000.00		-1'000.00	8'000.00		0.00	8'000.00	0.00	
		27'531'744.30	7'460'461.70	-1'853'919.63	33'138'286.37		3'318'671.00	29'819'894.00	3'318'431.57	

Tableau synoptique des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles
assemblée primaire
Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d,e + art. 69bis et ter

Exercice comptable 2021

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement net	Organe compétant: décision du		Montant	Conseil municipal décision du:	Montant	Assemblée Primaire décision du:				
			Conseil Municipal	Assemblée Primaire								
210.503.36	Nouvelle école / UAPE	17'000'000		09.10.2017	Néant		Néant		17'000'000	17'436'647	-436'647	09.10.2025
029.503.00	Transformation bât. Admin	4'000'000		14.09.2020	Néant		Néant		4'000'000	500'000	3'500'000	14.09.2028
700.501.21	Ultrafiltration	3'800'000		24.02.2021	Néant		Néant		3'800'000	997'054	2'802'946	24.02.2029
Les compétences de l'AP se montent à 709'600.-												

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.



COMMUNE DU CHAMOSON

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31.12.2021



Engagements	Montant	31.12.2020	31.12.2021
Tennis-Club de Chamoson / Banque Raiffeisen No 7619.31	120'000	51'250	46'250
Caveau de Chamoson / Banque Raiffeisen No 5682.49	195'000	70'000	65'000
Caveau de Chamoson / crédit LIM-CH No 236.02.030.1 CH	50'000	0	0
Caveau de Chamoson / crédit LIM-VS 6335	50'000	0	0
FC Chamoson / Banque Raiffeisen Sion-Région 6773363245	108'000	82'125	77'625
SEIC SA (engagement solidaire - 13 communes partenaires)		2'660'000	0
Usine de traitement des ordures - UTO (part commune de Chamoson au 31.12.2021 Fr. 398'625.27)		12'671'193	16'957'611
Solde au 31 décembre 2021		15'534'568	17'146'486

Remarque :

La SEIC ayant procédé au remboursement de l'emprunt solidaire courant 2021, l'engagement conditionnel y relatif est ainsi nul.

**RAPPORT DU REVISEUR
A L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DE LA
COMMUNE DE CHAMOSON**



Rue du Rhône 5A
CP 759
1920 Martigny
T. 027 722 47 57
F. 027 722 71 54
www.nofival.ch

En notre qualité de réviseur, nous avons vérifié, conformément aux articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais et aux articles 72 à 75 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes, la comptabilité et les comptes annuels (le bilan, le compte administratif et l'annexe) de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo incombe au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo et des articles 72 et 73 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

De plus, nous précisons que :

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée,
- l'endettement net de la Commune a augmenté,
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo,
- selon notre appréciation la Commune est en mesure de faire face à ses engagements,
- l'entretien final avec le Conseil municipal a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Martigny, le 10 mai 2022

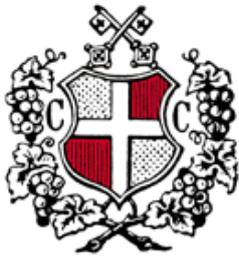
NOFIVAL SA



Mathias Pellaud
Réviseur agréé
Réviseur responsable



Claude Tornay
Expert-réviseur agréé



ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

CONVOCATION

L'assemblée bourgeoisiale de Chamoson est convoquée le mardi 7 juin 2022 à 19 heures, à la salle polyvalente, avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 15 décembre 2021.
2. Comptes de la bourgeoisie 2021.
3. Rapport de l'organe de contrôle.
4. Approbation des comptes 2021.
5. Divers.

Conformément aux dispositions légales, les comptes 2021 de la Bourgeoisie peuvent être consultés par chaque bourgeoise et bourgeois, tous les matins, du lundi au vendredi (de 8 heures à 12 heures) au greffe communal ainsi que sur le site internet www.chamoson.net et ce jusqu'à la date de l'assemblée.

Chamoson, le 13 mai 2022

L'Administration bourgeoisiale

MESSAGE INTRODUCTIF SUR LES COMPTES 2021

Les comptes 2021 de la bourgeoisie qui vous sont soumis présentent un excédent de revenus de Fr. 3'938.43 et une fortune au 31 décembre 2021 de Fr. 1'060'440.19

Fonctionnement

Afin de mettre à jour la valeur de la participation de la bourgeoisie au Triage forestier des Deux Rives (patrimoine financier), nous avons procédé en 2021 à un amortissement de 20'000.- (sur un total de 60'000.-).

En dehors des amortissements, les frais de fonctionnement pour l'exercice 2021 se concentrent sur les charges et l'entretien des bâtiments, l'entretien des alpages, les impôts et les intérêts.

Les recettes de fonctionnement se composent essentiellement de locations des bâtiments bourgeoisiaux, de la location des sources et d'une subvention communale.

Investissements

Les investissements nets 2021 de Fr. 819'992.25 concernent essentiellement la transformation de la buvette de Loutze.

ADMINISTRATION BOURGEOISIALE DE CHAMOSON

Le Président :

Le Secrétaire :

Claude CRITTIN

Pascal LUISIER

Aperçu du compte administratif

Compte
2020Budget
2021Compte
2021

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- CHF	113'221.02	86'700.00	75'268.43
Revenus financiers	+ CHF	236'154.07	222'000.00	205'999.11
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	122'933.05	135'300.00	130'730.68

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	122'933.05	135'300.00	130'730.68
Amortissements ordinaires	- CHF	49'136.25	134'000.00	126'792.25
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	73'796.80	1'300.00	3'938.43

Compte des investissements

Dépenses	+ CHF	36'336.25	850'000.00	819'992.25
Recettes	- CHF	-	-	-
Investissements nets	= CHF	36'336.25	850'000.00	819'992.25
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	122'933.05	135'300.00	130'730.68
Investissements nets	- CHF	36'336.25	850'000.00	819'992.25
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	714'700.00	689'261.57
Excédent de financement	= CHF	86'596.80	-	-

Aperçu du bilan et du financement			Etat 31.12.2020	Etat 31.12.2021	Provenance des fonds	Emploi de fonds
1	Actif	1'745'968.43	2'420'651.44		(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)
	Patrimoine financier	1'304'868.43	1'286'351.44			
10	Disponibilités	-	-		-	-
11	Avoirs	155'000.00	135'000.00	20'000.00	-	-
12	Placements	1'148'735.43	1'147'730.44	1'004.99	-	-
13	Actifs transitoires	1'133.00	3'621.00	-	-	2'488.00
	Patrimoine administratif	441'100.00	1'134'300.00			
14	Investissements propres	441'100.00	1'134'300.00			
15	Prêts et participations permanentes	-	-			
16	Subventions d'investissement	-	-			
17	Autres dépenses activables	-	-			
	Financements spéciaux	-	-			
18	Avances aux financements spéciaux	-	-	-	-	-
	Découvert	-	-			
19	Découvert du bilan	-	-			
2	Passif	1'745'968.43	2'420'651.44			
	Engagement	585'732.24	1'256'431.81			
20	Engagements courants	561'067.24	1'256'431.81	695'364.57	-	-
21	Dettes à court terme	6'665.00	-	-	6'665.00	6'665.00
22	Dettes à moyen et à long terme	-	-	-	-	-
23	Engagements envers des entités particulières	-	-	-	-	-
24	Provisions	-	-	-	-	-
25	Passifs transitoires	18'000.00	-	-	-	18'000.00
	Financements spéciaux	103'734.43	103'779.44			
28	Engagements envers les financements spéciaux	103'734.43	103'779.44	45.01	-	-
	Fortune	1'056'501.76	1'060'440.19			
29	Fortune nette	1'056'501.76	1'060'440.19			
	Excédent de financement du compte administratif				-	689'261.57
	Insuffisance de financement du compte administratif				716'414.57	716'414.57

Compte de fonctionnement selon les natures	Compte 2020		Budget 2021		Compte 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	5'012.50		6'000.00		2'352.00	
31 Biens, services et marchandises	97'891.35		64'200.00		43'779.72	
32 Intérêts passifs	8'863.65		15'000.00		7'691.70	
33 Amortissements	49'136.25		134'000.00		146'792.25	
34 Parts à des contributions sans affectation	-		-		-	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
36 Subventions accordées	400.00		400.00		400.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	53.52		100.00		45.01	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Impôts	-	-	-	-	-	-
41 Patentes et concessions	-	-	-	-	-	-
42 Revenus des biens		124'787.82		122'000.00		105'999.11
43 Contributions		111'366.25		100'000.00		100'000.00
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		-		-		-
45 Restitutions de collectivités publiques		-		-		-
46 Subventions		-		-		-
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	162'357.27	236'154.07	220'700.00	222'000.00	202'060.68	205'999.11
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	73'796.80		1'300.00		3'938.43	

Compte des investissements selon les natures	Compte 2020		Budget 2021		Compte 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	36'336.25		850'000.00		819'992.25	
52 Prêts et participations permanentes	-		-		-	
56 Subventions accordées	-		-		-	
57 Subventions redistribuées	-		-		-	
58 Autres dépenses activables	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Contributions de tiers		-		-		-
62 Remboursement de prêts et participations permanentes		-		-		-
63 Facturation à des tiers		-		-		-
64 Remboursement de subventions acquises		-		-		-
66 Subventions acquises		-		-		-
67 Subventions à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	36'336.25	-	850'000.00	-	819'992.25	-
Excédent de dépenses		36'336.25		850'000.00		819'992.25
Excédent de recettes	-		-		-	

RAPPORT DU RÉVISEUR A L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DE LA BOURGEOISIE DE CHAMOSON



Rue du Rhône 5A
CP 759
1920 Martigny
T. 027 722 47 57
F. 027 722 71 54
www.nofival.ch

En notre qualité de réviseur, nous avons vérifié, conformément aux articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais et aux articles 72 à 75 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes, la comptabilité et les comptes annuels (le bilan, le compte administratif et l'annexe) de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil bourgeoisial, respectivement du Conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo incombe au Conseil bourgeoisial, respectivement au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil bourgeoisial, respectivement le conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo et des articles 72 et 73 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

De plus, nous précisons que :

- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu,
- l'endettement net de la Bourgeoisie est nul,
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo,
- selon notre appréciation la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements.

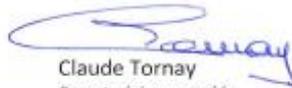
Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Martigny, le 10 mai 2022

NOFIVAL SA



Mathias Pellaud
Réviseur agréé
Réviseur responsable



Claude Tornay
Expert-réviseur agréé